



VILLE DE DUCOS
AVIS D'ATTRIBUTION

A. Désignation du pouvoir adjudicateur:

Madame le Maire de la Ville de DUCOS, Hôtel de Ville, 1 rue Zizine et des Etages– 97224 DUCOS (Martinique).

B. Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

Madame le Maire de la Ville de DUCOS Aurélie NELLA.

C. Objet et étendue de la consultation

LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LES SERVICES ET LES ECOLES DE LA VILLE DE DUCOS

Ce marché est décomposé de manière suivante :

- Lot N°1 : Produits d'entretien
- Lot N°2 : Articles d'entretien
- Lot N°3 : Papiers et sac poubelles.

Type de consultation :

Marché passé selon une procédure formalisée d'Appel d'Offres Ouvert en application des articles 2124-2, R.2124-2 1°, L.2125-1 1°, R.2162-2, R.2162-4-2°, R.2162-13 et R.2162.14 du Code de la commande publique 2019.

Il s'agit d'un marché de fournitures.

D. Publication

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé pour publication le :

- BOAMP/ JOUE: Le 13/03/2025
- MARCHES-SECURISES : Le 13/03/2025

La date limite de remise des offres était fixée au : Lundi 14 avril 2025 - 12h00.

Critères de sélection des candidats :

Libellé	%
1 - Prix basé sur le montant de l'offre noté sur 10	60
2 - La Valeur Technique notés sur 10	40

■ Identité du titulaire de tous les lots :

PROCHIMIE

Quartier Palmiste BP 233

97 284 LAMENTIN CEDEX 2

E-mail : contactpp@prochimie.fr

Tél : 0596 50 32 82 / 0596 39 08 09

SIRET : 479 952 194 00013

■ **Montant de l'offre retenue pour :**

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande :

Lot n°1 : 40 000€ HT soit 160 000€ les 4 ans

Lot n°2 : 40 000€ HT soit 160 000€ les 4 ans

Lot n°3 : 25 000€ HT soit 100 000€ les 4 ans

■ **Nombre d'offres reçues :**

Lot n°1 : 5 offres

Lot n°2 : 3 offres

Lot n°3 : 5 offres

■ **Durée d'exécution du marché public :**

Le marché est reconductible trois (3) fois, par reconduction tacite, sans que la durée maximale ne puisse excéder quatre (4) ans.

Le marché pourra, anticipation, être reconduit pour 12 mois, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint.

Le Titulaire ne pourra pas refuser ces reconductions.

En cas de non- reconduction de l'accord-cadre, une décision expresse du pouvoir adjudicateur au plus tard 2 mois avant la date d'anniversaire, sera adressé au titulaire.

■ **Date de notification de tous les lots :**

Le 05 / 09/ 2025

E. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Martinique – 12 rue des citronniers-plateau Fofa-CS 17103-97271

SCHOELCHER Cédex. . E-mail : greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr Tél. : 05 96 71 66 67. Fax : 05 96 63 10 08

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée.

Référé contractuel : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE); - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée.

Recours de pleine juridiction : requête introduite dans un délai de deux mois à partir de la publicité de la conclusion du marché.

Date d'envoi à la publication : 09 SEP. 2025



Le Maire

Aurélie NELLA